

Montpellier - SNES

Bulletin trimestriel de la section académique de Montpellier - Juillet 2011 - N°231

Notre site vous informe :
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :
s3mon@snes.edu

MARDI
27 SEPTEMBRE :
GRÈVE NATIONALE
UNITAIRE
POUR L'ÉCOLE,
POUR NOS MÉTIERS !

Sommaire :

PAGE 2

- Hors-classe des certifiés 2011
- 2011-2012, année à élections
- Mouvement intra 2011

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES :
DU 13 AU 20
OCTOBRE

PRIX : 0,30 €
MONTPELLIER SNES
 Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
MONTPELLIER - 04 67 54 10 70
 Port payé - Dispensé de timbrage
 Presse - Montpellier CT

Dans l'action dès la rentrée. GRÈVE LE 27 SEPTEMBRE !

Traditionnellement nous vous souhaitons à tou-te-s d'excellentes vacances. Cette année pourtant, reste le petit goût amer des conclusions de la commission nationale sur les rythmes scolaires, qui propose de raccourcir les vacances d'été de 2 semaines ! Certes ce ne sont que des propositions mais depuis 4 ans la méthode est connue et rodée : multiplier les "annonces" à un rythme qui empêche tout débat de fond, et s'appuyer sur des questions légitimes pour n'y apporter que des réponses partielles et dogmatiques.

Car la question des rythmes scolaires, essentielle à qui s'intéresse à la réussite des élèves, ne peut se limiter à la durée des vacances. Elle interroge l'organisation quotidienne et hebdomadaire de l'école, les conditions d'enseignement et d'apprentissage, les emplois du temps, les effectifs des classes, les moyens pour remédier aux difficultés des plus fragiles... Autant de sujets que le SNES et la FSU ont imposés dans les tables rondes organisées dans les académies.

Dans l'éducation prioritaire, même méthode, mêmes résultats : plutôt que d'accorder au terrain le temps du bilan et de la réflexion, le gouvernement impose le dispositif CLAIR, dénoncé depuis des mois par le SNES et la profession, et dont les effets désastreux sont maintenant avérés : déréglementation des programmes et des enseignements (trivalence ! en sciences), hiérarchies intermédiaires (préfets des études), attaques contre le statut et la mobilité des personnels.

Dans tous les collèges le passage en force sur le Livret Personnel de Compétences et l'Histoire des Arts occulte les analyses et les propositions de la FSU sur la définition d'une "Culture Commune" pour tous, ouverte et diversifiée. Dans les lycées, la mise en place de la réforme en 1^{ère} à la rentrée confirme que ce n'est pas l'intérêt des élèves qui a prévalu, ni l'équilibre des séries, ni l'évolution argumentée des programmes, mais bien les suppressions de postes avec leur lot de réductions d'options et d'offre de formation. Partout, elles conduisent à des effectifs pléthoriques et à des conditions de travail dégradées et inégalitaires.

Sans oublier : le baccalauréat attaqué suite à des dysfonctionnements pourtant entièrement imputables à l'administration ; le recrutement par concours menacé par la proposition d'un recrutement local qui mettrait fin à notre statut de fonctionnaire ; la proposition d'évaluation des enseignants par le seul chef d'établissement...

Devant tant d'attaques contre le système éducatif et ses personnels, 2011-2012 prend une tournure singulière : année à élections (professionnelles, présidentielle, législatives), elle impose au mouvement syndical une responsabilité particulière. C'est pourquoi le SNES, avec la FSU, ont impulsé une journée de grève dans l'Éducation nationale dès septembre, journée unitaire du 27 qui s'inscrit dans un plan d'action et de revendications engagé dès la rentrée dans les établissements.

Encore bonnes et longues vacances, et rendez-vous à la rentrée !

B. HUMEAU, le 4 juillet 2011

CERTIFIÉS HORS-CLASSE 2011

La CAPA d'accès à la hors-classe des certifiés s'est tenue le 9 juin.

372 promotions ont été prononcées dont 369 au barème (barre : 226,5 et 12 ans d'ancienneté dans le corps ; 183 collègues au 11^e échelon, 179 au 10^e, 8 au 9^e et 1 au 8^e). 3 collègues ont été écartés du tableau d'avancement par avis défavorable du Recteur.

Nous y avons dénoncé les problèmes que posent notamment les avis des chefs d'établissement : 1129 collègues ont vu leur avis baissé entre 2010 et 2011, soit 22% des promouvables ! Record battu pour 73% des collègues de Capendu, de Loupian et du collègue

de Lattes, 62% au lycée Arago de Perpignan et 60% au lycée Peytavin de Mende... Qu'il s'agisse d'un nouveau chef d'établissement refusant de s'appuyer sur les avis de son prédécesseur au mépris de la circulaire qui précise que l'avis évalue l'ensemble de la carrière, ou d'un moyen de solder un conflit interne dans l'établissement, cette tendance dénote un manque flagrant et inadmissible de cadrage rectoral.

La politique du "mérite" a permis à l'administration de mettre en place un système qui écarte des collègues "âgés" et pourtant reconnus comme des enseignants ayant des car-

rière des plus honorables. Nous avons obtenu la promotion pour deux d'entre eux et exprimé notre opposition à celle demandée par le Recteur pour un collègue du 8^e ainsi qu'à la mise à l'écart de trois collègues du 11^e échelon.

Obtenu en 1989 grâce à l'action du SNES et de la profession, la hors-classe ne doit plus être détournée de son objectif : la revalorisation de la profession dans son ensemble. Question décisive qui fera partie de l'incontournable débat à la rentrée sur la place de l'Éducation et de nos métiers dans notre société.

F. DENJEAN-DAGA

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2011-2012, ANNÉE À ÉLECTIONS

Chacun l'aura compris, il s'agit bien sûr de nos élections professionnelles. Des élections marquées par des « nouveautés », notamment techniques. D'abord la date, avancée du **13 au 20 octobre**, au lieu de début décembre, pour éviter la proximité des présidentielles, ce qui peut donner à nos élections **de fortes capacités de résonance**.

Ensuite, le **vote « électronique »** ! C'est vrai, c'est moderne. Mais quand on voit la complexité des opérations, les « garanties » de sécurité qui laissent les spécialistes perplexes, quand on voit que les établissements sont dessaisis de leur rôle de bureau de vote, on ne peut s'empêcher de penser que la modernité a les épaules larges et que **des risques importants pèsent sur la participation**, habituellement très importante dans notre secteur.

Enfin l'élection des **Comités Techniques Académique et Ministériel**, en même temps que celle des **Commissions Paritaires Académique et Nationale**, ou des **CCP** pour les non titulaires. Une bonne chose, me direz-vous ? Sauf qu'au passage lesdits CT, jusqu'ici Paritaires... ne le seront plus !

Des « nouveautés » imposées sans réelle négociation, qui doivent être pour chacun d'entre nous une raison de plus pour participer à ces élections.

Qui ont par ailleurs d'étranges effets sur quelques organisations syndicales qui craignent probablement les résultats et s'adon-

nent à des flirts de raison. Ainsi en LP, la fusion SNETAA – FO entre un syndicat farouche partisan du Bac Pro en 3 ans, et un qui s'y est toujours déclaré tout aussi farouchement opposé... Mais ces détails de cuisine électorale ne doivent pas masquer l'essentiel.

Lors du vote aux **CAPA et CAPN**, ou aux **CCP**, vous **élirez vos représentants** : les syndicats de la Fsu y présentent des collègues expérimentés et compétents, dévoués, écoutés et respectés de l'administration, déterminés à défendre nos métiers, nos carrières, nos statuts et le Service Public, à faire respecter la transparence et l'équité.

Ce vote devra aussi montrer la détermination **de notre profession à défendre le paritarisme** aujourd'hui menacé : les commissions paritaires **et nos élus sont des obstacles majeurs aux attaques gouvernementales contre nos statuts et nos carrières** et à sa politique de gestion individuelle au mérite... d'où ses tentatives répétées pour en restreindre le rôle.

Enfin, outre l'**enjeu politique particulièrement important** dans le contexte préélectoral, les votes aux **Comités Techniques Ministériel et Académique** détermineront la **représentativité de chaque organisation syndicale**, donc **son poids** face au ministère, et à l'administration à tous les niveaux, et **sa capacité à se faire entendre**.

B. DUFFOURG

MUTATIONS INTRA 2011

Les commissions du mouvement intracadémique se sont tenues du 22 au 28 juin.

Le projet publié par le rectorat a créé chez les collègues des attentes mais aussi beaucoup d'angoisse. Pendant dix jours, les commissaires paritaires du SNES ont été à l'écoute des collègues et ont fourni sur ce projet un lourd travail de vérification, de corrections des erreurs et d'amélioration : entre 10% et 20% des demandeurs, selon les disciplines, voient leur affectation améliorée.

Lors de la commission nous avons dénoncé les effets du faible recrutement aux concours, des suppressions de postes qui induisent dans certaines disciplines des postes non pourvus et une diminution du nombre des TZR : en anglais, une dizaine de postes restent vacants dans le Gard et en Lozère et 30 postes en ZR ont été supprimés. Nous avons dénoncé les effets de l'affectation des stagiaires sur 18h, qui au-delà de l'aspect scandaleux réservé à la formation dégrade le mouvement. Sur le **dispositif "CLAIR"**, le bilan est sans appel : 40 postes dans ces établissements vacants à l'issue des commissions, prouvant que la profession refuse le recrutement par les chefs d'établissement et un enseignement limité au socle commun. Et la mobilité des collègues de ces établissements a été sérieusement entravée par la quasi-impossibilité de participer à la phase d'amélioration.

Cette année encore, le SNES et ses élus ont veillé à faire respecter les droits de chacun dans le respect des règles communes, grâce au paritarisme que nous faisons vivre.

F. DENJEAN-DAGA